

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Préambule

Le Sommier Français est une marque de la société Le Matelas 365.

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties lors du processus de vente (« Le Client ») : de la commande jusqu'à la livraison des produits (« Les Produits »), des services (« Les Services »), ainsi que les modalités de service après-vente, de toutes les ventes réalisées par Le Matelas 365 SAS.

Les Produits sont vendus par Le Matelas 365 SAS « Nous », société immatriculée au R.C.S de Meaux sous le numéro de SIRET 833 139 520 00020, dont le siège social est sis 111-113 avenue du Général Leclerc 77400 Lagny sur Marne, France et qui peut être contactée par courrier électronique à [contact@lematelas365.com](mailto:contact@lematelas365.com).

L'achat de tout Produit vaut acceptation express par le Client des présentes conditions générales de vente. Lors d'un achat par le Client, celui-ci reconnaît les avoir lues, les avoir comprises et en accepte les termes en parfaite connaissance de cause. Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle imprimée aux dos de la commande et de la facture relatif à l'achat du Produit. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes des Produits et des Services proposés par Le Matelas 365 quel que soit le mode de distribution.

## Article 1 : Les Produits

Nous nous efforçons de mettre à disposition des Clients toutes les informations techniques et réglementaires concernant la conception et la réalisation des Produits conformément à l'article L.111-1 du Code de la Consommation pour que celui-ci soit en mesure de connaître les caractéristiques essentielles des Produits. Ces informations sont disponibles sous quel que support que ce soit lors de salons ou lors de toutes autres manifestations ou tout autre mode de distribution auxquels Nous pourrions participer ou être représentés. Des précisions ou des informations complémentaires peuvent être demandées en adressant un mail à [bonjour@lematelas365.com](mailto:bonjour@lematelas365.com).

La validation des présentes vaut engagement du Client qu'il a pris connaissance, lors de sa commande, des informations techniques du ou des Produits et du ou des Services, et qu'il a suffisamment d'informations pour réaliser son achat en toute connaissance de cause. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

## Article 2 : Les Prix

Les prix indiqués sur les documents commerciaux sont affichés en euros et toutes taxes comprises (TTC). Le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur à la date du paiement global pour un paiement en une seule fois, ou lors du paiement de la première mensualité pour un paiement en plusieurs fois. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des prix des Produits et des Services mentionnés lors de la validation de sa commande et en accepte pleinement la charge.

## Article 3 : Les commandes

La validation de la commande ne pourra se faire qu'après acceptation de nos présentes conditions générales de vente.

La validation de la commande vaut acceptation des Produits et de leur définition technique présente sur nos brochures commerciales et fiches techniques, des prix des Produits et Services et du montant total de la commande Produits et Services compris, du délai de livraison et des services associés.

Le Matelas 365 confirmera au Client par l'envoi d'un message électronique la bonne prise en compte de la commande. La non réception de ce message électronique par le Client pour quel que motif que ce soit (saisie erronée par le Client de ses informations personnelles, politique de filtration des messages électroniques de la part des fournisseurs d'accès ...) ne saurait être un motif d'annulation ou de refus de la commande par le Client et la responsabilité de Le Matelas 365 ne pourrait être engagée à ce titre.

Le Matelas 365 se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande quel que soit son niveau de traitement en cas de défaut de paiement des sommes dues par le Client, qu'il soit partiel ou total et quel qu'en soit le motif (y compris pour des défauts de paiement liés à des commandes antérieures, pour des motifs propres au fonctionnement de Le Matelas 365 tels que rupture de stock, problèmes qualités...).

## Article 4 : Le paiement

Le Client pourra payer le montant de sa commande en utilisant un des moyens qui lui seront proposés lors de la validation de sa commande.

Le Client garantit à Le Matelas 365 qu'il est pleinement autorisé à utiliser le moyen de paiement pour le règlement de sa commande, et que son moyen de paiement donne légalement accès à des fonds suffisants pour couvrir l'intégralité du montant de sa commande.

En cas de retard de paiement, le Client encourt une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 € par facture impayée susceptible d'être augmenté si les frais de recouvrement exposés par Le Matelas 365 sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, un intérêt moratoire calculé à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de l'échéance normale de paiement auquel s'ajoute, en cas de mise en demeure par Le Matelas 365, une majoration de 15% des montants impayés à titre de clause pénale.

Le Matelas 365 se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande quel que soit son niveau de traitement en cas de défaut de paiement des sommes dues par le Client, qu'il soit partiel ou total et quel qu'en soit le motif.

## Article 5 : Livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée par le Client lors de la passation de commande via un transporteur routier dans des conditions simples de livraison. Le délai de livraison sera confirmé au Client lors de la validation de la commande. Le Client sera informé de l'évolution du traitement de sa commande et une prise de rendez-vous sera effectuée par le transporteur afin d'organiser la livraison. En tout état de cause le délai de livraison maximum ne saurait dépasser les quarante-cinq (45) jours ouvrés à compter de la validation de la commande, sauf informations portées à la connaissance du Client lors de la validation de sa commande.

En cas de retard de livraison, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L 241-4 du Code de la Consommation, sous réserve que le retard de livraison constaté ne soit pas imputable au Client, notamment en cas d'indisponibilité pour réceptionner sa livraison ou dû à une erreur dans les informations de livraisons saisies lors de sa commande. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute autre indemnisation ou retenue.

Le Matelas 365 ne pourrait être tenu pour responsable d'informations erronées fournies par le Client et ne permettant pas de livrer sa commande, ou de ne pas pouvoir la livrer dans les délais annoncés. **Il convient à l'acheteur de bien vérifier si la dimension des produits choisis (matelas, sommier, coffre, tête de lit) est adaptée aux passages à emprunter (escaliers, couloirs, portes...) jusqu'à la pièce d'installation souhaitée. Dans le cas où une deuxième présentation du transporteur devrait être effectuée pour un changement de dimension des produits, celle-ci ne pourrait se faire qu'après paiement par le Client de frais additionnels de livraison. Dans le cas où il serait nécessaire d'utiliser des moyens complémentaires de livraison (utilisation de mont de charge par exemple), des frais additionnels de livraison seront facturés.**

Le Matelas 365 se réserve le droit d'utiliser le mode de livraison le plus adapté aux Produits à livrer, dans ce cadre la livraison fractionnée d'une commande est admise par le Client.

## Article 6 : Réserve de propriété

Le Matelas 365 restera propriétaire des Produits jusqu'au complet paiement de ceux-ci par le Client. Il appartient cependant au Client de contrôler à la réception que les Produits livrés correspondent à sa commande et qu'ils sont en bon état de propreté et d'utilisation. La signature du Client portée sur le bon de livraison vaut acceptation de la bonne nature, du bon état et de la bonne quantité de la marchandise. Aucune réclamation ne pourra être acceptée et traitée si le bon de livraison ne comporte aucune réserve dûment écrite et motivée précisant les anomalies constatées.

Lors de la livraison, Il va de la responsabilité du Client, si l'emballage est endommagé de contrôler, en présence du livreur, que la marchandise est intacte et le cas échéant de refuser le colis si le Produit a subi une avarie. Il devra préciser sur le bon de livraison le motif du refus.

## Article 7 : garantie légale

La garantie légale de conformité mentionnées aux articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation et celle relative aux vices cachés mentionnée aux articles 1641 à 1648 du Code civil, s'appliqueront conformément à la loi.

La prescription de la garantie de conformité est fixée à deux (2) ans, délais courant à partir de la réception des Produits par le Client.

Le Client devra informer Le Matelas 365 des défauts constatés par écrit soit par courrier électronique à l'adresse [bonjour@lematelas365.com](mailto:bonjour@lematelas365.com), soit par voie postale à l'adresse suivante 111-113 avenue du Général Leclerc 77400 Lagny sur Marne.

En cas de défaut de conformité, le Client choisit entre la réparation et le remplacement du Produit. En cas de vices cachés, le Client qui mettra en oeuvre cette garantie, aura le choix comme le prévoit le Code civil, de se faire restituer le prix, ou de garder le/les Produits et de se faire rendre une partie du prix.

Les garanties légales s'appliquent indépendamment des garanties commerciales prévues dans l'article suivant.

Aucune garantie ne peut être mise en oeuvre du fait de l'usure normale du Produit, ou d'une utilisation anormale ou non conforme du Produit. Les dommages causés du fait du Client ou d'un tiers (ex : chute, mauvaise manipulation ou utilisation, choc, non-respect des instructions de montage...) sont également exclus de la garantie, de même que les dommages ayant pour origine une cause externe au produit (chaleur, humidité, rouille, oxydation...).

## Article 8 : garantie commerciale

Indépendamment des garanties légales, Le Matelas 365 vous offre une garantie commerciale sur les matelas et sommiers. Cette garantie est de 5 ans dans le cadre de l'achat d'un Produit seul (matelas ou sommier), et portée à 10 ans dans le cadre de l'achat simultanée (les deux Produits sont issus de la même commande) d'un ensemble matelas/sommier. Cette garantie court à partir de la réception des Produits par le Client. Sont exclues de la garantie : les surmatelas, la nappe chauffante et ses accessoires associés, les leds et leurs accessoires associés, ainsi que les pieds de sommiers, vétrins, compas et moteurs pour sommiers coffre et relaxation.

Cette garantie couvre les défauts de fabrication pouvant apparaître dans le temps et ayant un impact sur la longévité du Produit. Lors des premiers mois d'utilisation un léger tassement des matières de garnissages apparaîtra et pourra atteindre jusqu'à 10% de la hauteur du matelas. Ce phénomène est normal et n'altérera en rien les propriétés de votre matelas ni sa longévité. Pour mettre en oeuvre cette garantie merci de prendre contact avec le Matelas 365 par courrier électronique [sav@lematelas365.com](mailto:sav@lematelas365.com).

Ne bénéficient pas des effets de la garantie :

- le couteil, il fil à coudre, les fermetures à glissières, les poignées, les lattes et accessoires dont la bonne tenue est liée aux conditions d'utilisations, ainsi que les moisissures dont l'apparition est due à un excès d'humidité au niveau du Produit ou de son environnement.

- les interventions requises par suite d'utilisation inadéquate du Produit : suspension ressorts pliée, positionnement du matelas sur un sommier usagé ou inadapté de quelque nature qu'il puisse être, casse des lattes, transport sans protection, brûlures, incendies, inondations.

- les Produits ayant subi des transformations.

- les Produits n'ayant pas été protégés portant des taches de toute nature.

Cette garantie ne s'applique pas aux accidents de personne ou de chose, aux incendies et privation de jouissance, cessations de service, ayant pu résulter d'un vice de construction, conception, de matière, ni aux indemnités, de quelque nature qu'elles puissent être, qui incombent exclusivement au Client auquel il appartient de prendre toutes mesures conservatoires utiles, et en particulier d'employer le Produit dans les conditions d'utilisations normales. En tout état de cause notre responsabilité se limiterait au prix d'achat des Produits.

Un échange ou une réparation durant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger ou de renouveler la durée initiale de la garantie. Uniquement dans le cas d'une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours viendra s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à couvrir (art L.217-16 du Code de la consommation).

## Article 9 : propriété intellectuelle

Tous les Produits sont des créations nouvelles et originales. Le Matelas 365 dispose de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle couvrant les Produits ainsi que leur présentation (sur tout support, site internet, documents commerciaux...) et, notamment, des plans, dessins, logos, brevets et marques y afférant. Les Produits ne sauraient être représentés ou reproduits sous quelque forme que ce soit, notamment photographique. Il en va de même pour tout ou partie des éléments apparaissant sur les documents commerciaux, prospectus, catalogues, sites Internet de Le Matelas 365 ou tout autre document présentant les Produits, quel qu'en soit le support. Tout manquement aux conditions d'utilisation des Droits de Propriété Intellectuelle, est constitutive d'un acte de contrefaçon réprimé tant au plan civil que pénal.

## Article 10 : cas de force majeure

L'exécution par Le Matelas 365 ou le Client de tout ou partie de leurs obligations (à l'exception des obligations de paiement qui ne peuvent, par convention, faire l'objet d'un cas de force majeure) sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil qui en générerait ou retarderait l'exécution à la condition que la partie empêchée informe par écrit l'autre partie de la survenance du cas de force majeure (information qui sera accompagnée d'une description desdits faits et des impossibilités qu'ils entraînent). Au cas où cette suspension, dûment justifiée, se poursuivrait au-delà d'un délai de trente jours, chacune des parties aura la possibilité de résilier la Commande en-cours.

## Article 11 : nullité d'une clause

La nullité d'une clause, quel qu'en soit la raison, des conditions générales de vente n'emporte, en aucun cas, la nullité de l'ensemble et toutes des autres clauses resteront donc valides.

## Article 12 : modifications des conditions générales de vente

Le Matelas 365 se réserve le droit de réviser et de modifier les présentes conditions générales de ventes à tout moment sans en avertir au préalable les Clients.

Les modifications de nos conditions générales de ventes s'appliqueront pour toutes nouvelles commandes à la date de leur mise en application sauf en cas de modification imposée par l'administration avec une date de prise d'effet rétroactive.

## Article 13 : droit applicable – juridiction compétente – médiation

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont exécutées et interprétées conformément au droit Français.

Tout litige auquel les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourrait donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L 612-1 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (par exemple conciliation) en cas de contestation.

Date et signature (précédé de la mention « Lu et approuvé ») :